

## **Contribution à Concertation novembre/décembre 2020 sur LNPCA**

### **. Confinement COVID et concertation « publique »**

Les conditions de la concertation proposée ne peuvent lui conférer un caractère « publique ». (Nombre de participants limité, visioconférence, absence d'une dynamique collective générée durant les échanges en « présentiel », impossibilité de contribuer à la concertation pour le public ne disposant pas des moyens de connexion, etc.)

Elle aurait donc dû être reportée.

### **. Consultation**

Il est indiqué dans le dossier SNCF R Concertation novembre-décembre 2020 :

*« A l'issue de la phase de concertation, le comité de pilotage du projet réuni le 22 novembre 2019 a proposé de retenir le site de la Seyne sur Mer comme solution de base et d'étudier des sites plus à l'ouest, à Sanary-sur-Mer ou à Saint Cyr-sur-Mer ».*

Or, le terminus ouest envisagé à Sanary n'est pas issu de la concertation 2019, ni du COPIL du 22/11/2019 ni d'aucune des instances de gouvernance qui ont suivi.

Par ailleurs, on peut douter de la pertinence de positionner la gare de Sanary-sur-Mer à environ 400 m de l'actuelle gare d'Ollioules (pour un budget 79 M€ !) permettant de desservir une seule gare avant celle de Toulon ?

### **. Choix de la gare**

Dans le but d'augmenter le nombre de voyageurs supplémentaires à l'ouest de Toulon et ainsi contribuer au désengorgement de la circulation routière, à la diminution de la pollution et l'amélioration de l'empreinte carbone liée aux déplacements, il faut choisir une gare terminus le plus à l'ouest possible.

Saint Cyr a été fréquemment évoquée dans les différents documents consultables. Elle est, en outre, plus conforme aux orientations de la loi LOM.

Le tableau de comparaison des variantes met opportunément en évidence une différence de 120 000 voyageurs par an en sa faveur par rapport à Sanary. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, sur ce critère, le choix de La Seyne-sur-Mer paraît abscons.

Retenir l'option du terminus à Saint Cyr-sur-Mer va dans le sens de la promotion des trains du quotidien au bénéfice du plus grand nombre d'usagers et en restant dans un cadre budgétaire raisonnable.